

Engagements citoyens et ancrages participatifs dans les quartiers populaires en rénovation.

Agnès Deboulet

LAVUE, ENSA Paris-Val de Seine

La question démocratique et participative se heurte souvent à la faible transparence et aux carences délibératives dans les projets urbains. Outre les très grands ou les méga-projets, ce constat s'applique en particulier aux projets de renouvellement urbain en quartier ancien populaire, qui laissent une large place au secteur privé et les projets de rénovation urbaine portés par l'Anru qui, depuis 2003 se concentrent sur la transformation en profondeur des grands ensembles. Les déficits participatifs semblent donc révéler les écarts socio-économiques grandissants qui séparent les décideurs techniques et élus des résidents de secteurs paupérisés. L'incompréhension ou le rejet dont témoigneraient les populations concernées vis-à-vis des offres de concertation mises à leur disposition pourrait même parfois accréditer l'idée d'une inutilité des dispositifs participatifs.

A rebours de cette conception, nous postulons que les opérations les plus importantes de « projet urbain » en milieu populaire peuvent aussi constituer des ressources sociales nouvelles. Il ne s'agit donc pas tant de se limiter à observer les effets de dispositifs de participation institués que de s'interroger sur les effets non escomptés d'une attente de participation parmi les « personnes concernées » par des projets et politiques publiques. Cet article explore donc les effets de la revendication participative sur l'action publique ainsi que les relations entre agencements militants et controverses avec la question participative. Dans cette approche, la participation est entendue non comme offre instituée mais comme processus d'implication pluriel qui plaide pour un croisement avec la sociologie des mouvements sociaux. Nous allons ainsi en particulier tenter de regarder les effets de la rhétorique et de la grammaire de la concertation dans et au-delà des arènes de la concertation instituée par les pouvoirs publics. Adoptant une perspective pragmatiste et une vision spatialisée des compétences des citoyens, cet article interrogera de façon sélective les espaces de la participation qui surgissent de la distance entre les intentions affichées et la réalité. Cette distance (A. Flamand, H. Nez, 2010) contribue d'ailleurs à forger de nouvelles formes d'expression citoyenne et d'engagement citoyen dans des secteurs volontiers désignés comme à l'écart du politique.

A travers l'examen de plusieurs sites en renouvellement urbain ou en rénovation urbaine on peut ainsi se demander comment, au-delà des apparitions publiques dans les lieux et espaces définis par les élus et les chargés de mission participation, émergent et se consolident des ancrages participatifs. Créés par des acteurs associatifs ou des citoyens engagés en dehors des cadres de la concertation officielle, ils sont rarement analysés par les décideurs locaux ou les chercheurs comme des prises de position participatives. Qu'en est-il toutefois des compétences citoyennes à formuler des propositions ou des contre-propositions ? Quelle serait par conséquent la capacité induite des mécanismes et déficits participatifs à faire bouger les frontières souvent étanches de la participation et de la coopération en s'immisçant dans des dispositifs non prévus ? Ces dimensions de l'exploration serviront de point d'appui pour questionner la relation entre implication et retrait ou défection (A.O. Hirschmann, 1970), en particulier collective.

Plutôt que de construire un propos fondé sur un comparatisme strict entre des situations, nous optons ici pour un éclairage sélectif de divers processus de rencontre ou de controverses issues de l'horizon participatif notamment convoqué par les instances de politiques urbaines. Quant au projet urbain, il est conçu à l'origine comme modalité processuelle, progressive, de mise en relation d'acteurs et de ressources autour d'une action par projet sur le territoire (G. Pinson, 2005).

Une approche comparative fondée sur plusieurs enquêtes menées dans des sites en rénovation urbaine en centre-ville, avec le cas de Marseille dans le périmètre Euro-méditerranée et des opérations de rénovation urbaine de grands ensembles de logements sociaux en Ile de France révélant un continuum de situations allant d'une concertation alibi (projets de démolition Anru rejetés à Argenteuil et Poissy), quasi-absence de concertation instituée (renouvellement urbain à Marseille) à sa présence diffuse (quelques projets Anru en Ile de France) ou encore à sa revendication assumée (Poissy-La Coudraie après 2008). Nous avons pris le parti de ne pas systématiquement convoquer ces différents cas de figure pour illustrer notre propos mais d'opter pour un éclairage sélectif de certaines observations situées les plus significatives. L'existence de contre-exemples n'invalident pas le propos : s'il est avéré que la réactions organisées des habitants dans les quartiers populaires sont souvent faibles en raison de difficultés grandissantes à faire face d'abord au quotidien, les formes d'implication-participation dont nous rendons compte trahissent cependant l'oubli du quotidien et des représentations ordinaires dans la définition de ce qui fait participation et ce faisant, citoyenneté (Carrel, Neveu, Ion, 2007). Au demeurant nous accordons une place importante aux lieux et configurations locales servant de support à ces formes participatives.

Une observation de type ethnographique –dont seulement certains extraits seront donnés à voir ici – permet de rendre compte précisément de la façon dont les scènes publiques mais aussi d'autres lieux et temporalités sont investies et donnent corps à une critique réflexive du « déficit participatif » dans les projets de requalification urbaine insérant celui-ci dans une conception du juste et de l'injuste.

1. Ancrages participatifs et nouvelles ressources collectives dans les mobilisations

Nous partons de l'observation de « grands projets » auxquelles font écho des variations significatives de formes d'implication « à la base », mobilisations relevant pour certaines de mouvements sociaux urbains ou ayant développé de forts liens en réseaux avec d'autres acteurs associatifs. Cette partie s'appuie sur deux exemples : celui d'une opération emblématique de renouvellement urbain en partenariat public-privé à Marseille étudiée avec I. Berry-Chikhaoui de 2000 à 2005¹ et le cas de mobilisations locales autour d'un projet de démolition avorté en Ile-de-France, et plus précisément à Argenteuil.

A Marseille, une déconstruction pied à pied d'un édifice opérationnel

Pour comprendre la situation marseillaise, il faut d'abord dénouer les enjeux relevant de la superposition de plusieurs niveaux d'intervention et de dispositifs variés : certains, comme les Opah visant la réhabilitation du bâti dégradé sont dits « incitatifs » et visent un public de petits propriétaires. D'autres, plus rarement mis en place, s'ajoutent aux Opah et mettent en place un cadre « coercitif », les Programmes de restauration Immobilière (Pri) instaurés sur certains périmètres suite à l'échec des politiques précédentes. La municipalité systématise depuis une dizaine d'années le recours à des Programmes de Restauration Immobilière. Il s'agit de faire passer la propriété divisée à de nouveaux investisseurs, propriétaires privés bailleurs à hauts revenus et en quête de défiscalisation ou, dans l'entre-temps de la mutation foncière, à la Société d'Economie Mixte locale, Marseille aménagement.

Sur le périmètre de la rue de la République, l'aménageur est cette fois-ci l'établissement Euro-Méditerranée gestionnaire de l'Opération d'Intérêt National.

¹ Plus de 100 interviews, des dizaines d'observations, dépouillement de la presse locale et de documents officiels servent de trame. Un suivi ponctuel a été fait depuis 2005.

L'opérateur, le fonds de pension Lone Star, arrivée sur Marseille en 2004 (et racheté par une filiale de Lehman Brothers en 2007) a alors en effet les coudées franches pour renouveler les baux privés des 553 ménages (M. Derain, V. Manry, 2010) occupants sur les 1350 logements de départ. De nos observations il découle un décalage manifeste entre les intentions progressistes de la planification urbaine et la réalité crue de la mutation du bâti en Pri et sur l'Opah République. Le non-renouvellement des baux, le rachat d'immeubles préalablement « vidés » de leurs occupants s'inscrivent dans une stratégie de renouvellement de la propriété et du peuplement attestée par les partenaires institutionnels.

Ces opérations voient surgir au début des années 2000 l'opposition de nombreux acteurs et en particulier de « Un Centre Ville pour Tous ». Association indépendante, constituée sur le mode de l'expertise urbaine et juridique, elle se positionne sur la question du droit des locataires et des occupants, position qu'elle concilie avec une posture d'opposition institutionnelle. Les actions de Cvpt sont très variées mais convergent vers une dimension d'interpellation de pouvoirs publics, techniques et d'élus en vue d'une double considération : la voix et les droits d'occuper des résidents.

L'ancrage participatif est pluriel, mais tient à la variation des formes de revendication au moyen **d'une présence et de grammaires d'action locales ajustée à chacun de ces territoires** (I. Berry-Chikhaoui, A. Deboulet, 2007). Au-delà de la revendication, CVPT se présente précisément comme un lieu de propositions concrètes pour réorienter l'aménagement urbain et avancer sur une politique locale de logement permettant le « maintien au centre ». En cela, l'association fait figure de précurseur que l'on peut -toutes choses égales par ailleurs- comparer à La Bellevilleuse durant ses premières années de création en 1989. Si cette dernière souligne l'insalubrité du logement tout en démontrant qu'elle ne justifie pas la démolition systématique (S. Fayman, 2011) les premières mobilisations de CVPT démarrent quant à elles avec le soutien aux résidents expulsés d'hôtels meublés. Moins centrés sur la préservation du bâti, ils exigent au départ politique de maintien sur place de population précarisées et un relogement puis s'attachent à démonter le nettoyage social qui accompagne les plans d'action au centre

L'implication bénévole des citoyens qui se caractérise aussi par la fondation de liens de solidarité entre experts, résidents de ces quartiers, artistes se heurte à des mécanismes décisionnels plus complexes, internationalisés. Le rapprochement entre CVPT et la Bellevilleuse cependant est frappant en ce que les deux associations vont baser une partie de leurs interventions sur l'interpellation argumentée des pouvoirs publics, des demandes de justification et une production continue d'informations à destination des résidents. Dans un sens le site internet de CVPT est devenu une vitrine de cette mise à disposition de transparence, tout document transmis ou obtenu par l'association étant, sauf demande explicite contraire, mis en ligne. On se situe sur ce point dans une visée revendicative où le dévoilement de plans cachés associé à la mise en lumière des droits et de leurs transgressions contribue à la production d'une pratique participative.

Car sur le périmètre Euro-méditerranée, les dispositifs participatifs se sont multipliés mais se concentrent sur les opérations de planification urbaine et sur les nouveaux aménagements et équipements urbains (dont le tramway) sans aborder la question cruciale de la mutation voulue du parc immobilier et du peuplement dans les secteurs les plus paupérisés. Dans les quartiers de Noailles et Belsunce, les dispositifs participatifs se limitent aux enquêtes publiques initiées dans le cadre de la délimitation des PRI. Si l'on suit S. Rui (2004), l'enquête publique est la première modalité de consultation instaurée en France durant la monarchie de Juillet. Cette technique de recueil des avis de personnes concernées par des expropriations, qui a certes évolué depuis ses prémices, n'est pas contestée en tant qu'outil. Il est donc utile de regarder comment le monde associatif s'empare de

cette formule de recueil d'opinions pour tenter d'enrayer un processus de récupération immobilière jugé agressif. Or la mobilisation tente de tirer le meilleur parti de ce dispositif de recueil d'opinions pour tenter d'enrayer un processus de récupération immobilière jugé agressif. Le retournement du dispositif légal par la mise en exergue de la dimension factice de la concertation est une des modalités de construction du collectif qui rappelle d'autres constats (Carrel, Ion, Neveu, 2007). Les enquêtes publiques contestées une des lignes de publicisation et de juridicisation des critiques, notamment l'illégalité des déclarations d'utilité publique au motif de leur incompatibilité avec la loi d'orientation sur la ville² ainsi que le non-respect des principes de droit à la ville et de stabilité résidentielle. Quant à la concertation, elle est devenue un véritable cheval de bataille, finement articulé aux autres domaines de revendication, au fur et à mesure du démontage du manque d'information et de transparence des procédures de réhabilitation du centre-ville. Les militants s'en servent aussi pour démontrer les liens entre cette dimension absente et le contexte plus large d'expulsion des habitants pauvres du centre ville (I. Sommier, 2003)³.

Deux éléments de structuration du collectif distinguent toutefois également Cvpt de la Bellevilleuse. L'assise territoriale de l'association marseillaise dépasse assez vite les limites du seul « quartier ». Les secteurs du centre-ville, Le Panier, mais surtout Noailles et Belsunce étant malgré tout compris sur des arrondissements distincts et surtout se réclament d'histoires et d'identités locales, distinctes et ne sont pas sujets aux mêmes types de pressions immobilières. L'élargissement à la rue de la République va ouvrir la palette des acteurs investis dans CVPT et va d'ailleurs incorporer un nombre croissant de citoyens résidents. La grammaire des motivations (D.Cefai, C. Lafaye, 2002) de l'engagement pour les résidents de chacun des secteurs peut être appréhendée de façon distincte entre les résidents qui, en particulier rue de la République vont s'approcher de la référence à la proximité et au village dans la ville (cf. à Paris, l'association la Bellevilleuse, Ib.) alors qu'elle va être plus axée sur un souci de justice sociale pour les militants durablement engagés. Urbanistes ou anciens urbanistes, sociologues et quelques artistes, très familiers des rouages des politiques locales, ils prennent d'abord fait et cause pour un vaste ensemble en partie métaphorique : le centre-ville populaire.

Comme à Belleville, la référence au creuset migratoire fait souche, toutefois la distance résidentielle des militants au quartier est plus notable. Les plus investis à Cvpt sont pour la plupart représentants de catégories intermédiaires et intellectuelles de la population, et certains ne sont pas précisément résidents au centre. Le centre-ville est cependant devenu un lieu d'attachement majeur et d'affirmation de valeurs d'urbanité pour tous et de justice spatiale (E. Soja, 2010) dans l'allocation des ressources issues des politiques d'aménagement et dans la prévention des vulnérabilités découlant de ces mêmes politiques.

CVPT parvient donc au fur et à mesure de son élargissement à la rue de la République à prendre en compte davantage de résidents, et également de résidents « non spécialistes » et développe pour cela en liaison avec d'autres associations de quartier des permanences, très suivies, une activité de conseil et parfois des manifestations de rue et pétitions. Conserver ces piliers différenciés d'action permet de maintenir la crédibilité en externe sur le sérieux de l'association, capable de démonter juridiquement voire économiquement les arguments et les montages institutionnels. Elle fait de surcroît écho aux demandes croissantes de protection juridique, d'accompagnement lors de procès contre les expulsions rue de la République qui ont d'ailleurs récemment débouché sur l'obtention du statut

² <http://www.centrevillepourtous.asso.fr/spip.php?rubrique55>

³ A propos de la convergence des cadres de la revendication dans les mouvements sociaux, voir les travaux d'I. Sommier notamment.

d'Association locale agréé d'usagers. Comme pour la Bellevilleuse, connaissance et reconnaissance jouent un rôle dialectique (Fayman, Ib.).

Des ancrages participatifs plus anciens sont également à l'origine de nouvelles mobilisations protestataires dans des situations de rénovation urbaine qui combinent une annonce de démolition avec une absence de participation. Le décalage entre la brutalité de la décision initiale de démolition complète (dans le cas de la cité Joliot-Curie à Argenteuil) et la connaissance des offres participatives sur le reste du territoire départemental ou national produit un effet social non escompté par les autorités, que l'on va retrouver à des degrés divers dans tous les grands ensembles étudiés⁴. Ce sentiment que les décideurs « disposent » du logement et de l'avenir résidentiel des occupants crée un choc émotionnel qui conduit à interroger ce que l'engagement doit aux « désirs prédominants » (C. Traïni, 2011) liés aux expériences et propriétés des individus. Dans une bonne partie des entretiens en effet resurgit en effet une dimension d'attachement à l'histoire sédimentée par les murs du bâtiment, de la tour. Cette histoire en renvoyant à la mémoire de l'enfance, parle également de la force du lien social : la présence de proches et de parents mais plus que tout un espace de familiarité fait de connaissance et de reconnaissance (voir aussi D. Lapeyronnie, 2008) pour les ménages les plus stables. Ceci n'est pas sans appeler à des rapprochements avec le sentiment d'unité collective à la base des mouvements communautaires ou collectifs fréquemment convoqués dans la littérature nord-américaine qui découlerait de « menaces incluant le déplacement lié à la rénovation urbaine et la transition raciale des quartiers » (K.F Gotham, 1999).

Ainsi lors d'un entretien collectif réalisé⁵ entre quatre amies et l'un de leurs maris arrivés dans la cité à sa création en 1958, le récit débute par la mise en exergue d'un choc, « qui a duré longtemps ». C'est ce choc qui est un principe générateur de l'action visible en mobilisation : sans passer par l'histoire de leur appartenance ou liens avec l'amicale des locataires, elle explique ainsi avoir directement « mis des banderoles sur leurs balcons ». Pendant qu'elle explique leur refus d'accepter cette décision, « Oui mais nous on voulait pas partir, ça fait 50 ans qu'on est là, on l'a connu [la cité],c'était desséché... », une autre renchérit : « on a léché les murs », pour signifier le dénuement du secteur à sa construction, bâtiments construits sur des terrains vagues, sans équipements ni école et l'investissement des nouveaux arrivés dans les réseaux d'entraide, l'aide à la construction des équipements, la dimension associative.

Cet attachement s'arrime ensuite au logement, par peur de perdre des acquis, de la surface. Bien sur on trouvera à l'inverse des ménages soulagés de devoir partir, qui vont eux aussi tenter de lutter pour ne pas « avoir les restes », c'est à dire les localisations en bâti ancien de mauvaise réputation pour ceux qui ne peuvent risquer de voir leur loyer augmenter. Mais ce choc émotionnel n'existerait pas sans la diffusion du cadrage participatif. Cette superposition de causes qui trouvent des points d'appui dans le passé militant ou dans l'attachement au lieu compose également avec le sentiment d'une privation des droits à l'information préalable, au « ménagement » pour reprendre la formule de M. Marié qui accompagne dans leur esprit le discours sur la participation et l'attention à l'humain.

Dans ce quartier composé de 1041 logements sociaux à la réputation de bastion de l'opposition et du PC jusqu'à la fin des années 90, on assiste dès 2003 à un élargissement de la base militante et de l'engagement. Les revendications locales

⁴ Outre les PRU étudiés dans le cadre du programme Puca, ces éléments ont été confirmés par toutes les autres recherches et les travaux de nos étudiants en Master 2, pôle ASM, Ensa-Paris la Villette, jusqu'en 2011. Certaines communes, connues, ont mis en avant d'autres modalités d'implication participative, notamment Arcueil. Des exemples plus aboutis d'implication de la population peuvent aussi être trouvés dans des communes situées en dehors des aires métropolitaines les plus tendues.

⁵ avec Sophie Bourin, 2009

sont relayées par d'autres militants et habitants non affiliés à la CNL locale. Deux autres associations de défense du logement se constituent. Basée sur la production d'un journal local, la présence de banderoles aux fenêtres, la prise de parole dans les médias, les nombreux courriers et recours, cette opposition a rencontré un fort soutien auprès d'une partie importante de la population du Grand Ensemble mais également dans d'autres secteurs en politique de la ville tels que le Val d'Argent.

Le rôle du grand ensemble comme espace support de l'attachement au territoire dans le façonnement d'**ancrages participatifs** doit être souligné. Prenant le relais d'une mobilisation politique basé sur une sociabilité centrée autour du parti communiste et de ses satellites (les « femmes françaises » ; l'amicale de locataires, les clubs sportifs »...), l'engagement pour la préservation des bâtiments et de la population est en effet portée d'abord par les plus anciens, au sein de l'amicale des locataires, majoritairement constitué de retraités blancs et se revendiquant plus souvent encore de leur identité d'« asperges »⁶. Au nom de ce militantisme, d'autres initiatives vont voir le jour. L'une –association et journal de quartier– est portée par un militant de Lutte ouvrière d'une cinquantaine d'années qui s'engage par fidélité envers ses idéaux et envers les plus âgés. L'autre est créée par un résident plus jeune d'origine maghrébine, mais son initiative isolée, incapable de prendre appui sur une dynamique antérieure de mobilisation, fait chou blanc. Comme dans les cas développés plus avant, les personnes le plus mobilisées sont d'ailleurs dans tous les cas les « dominants parmi les dominés » (L. Mathieu, 21), qui possèdent des ressources et des compétences et se recrutent parmi ceux qui possèdent un haut niveau de politisation dirait L. Mathieu à partir des luttes de prostituées.

A observer la vie quotidienne au sein de la cité de 2005 à 2008, il apparaît donc que si un nombre important de résidents restent en dehors de la mobilisation mais, un groupe mobilisé parvient cependant à élargir suffisamment sa base, ses registres d'action et ses soutiens pour redonner un sens concret à l'engagement. L'implication fait surgir un vocabulaire de « défense » du logement social et de la cité qui repose sur une valorisation du proche, du quotidien, de l'histoire partagée. La cité devient au fil des récits un bien commun de gens de peu, issu d'une construction mutuelle (citation) qui tisse de nouvelles prises sur le débat public. Comme CVPT les militants de la cité Joliot-Curie revendiquent avant tout d'être écoutés, d'être « considérés » et non d'être agis par des logiques qu'ils soupçonnent également d'être purement mercantiles.

2. Les effets non escomptés : nouveaux acteurs et compétences renouvelées

L'injonction participative a un succès d'estime assez paradoxal. Dans les quartiers marqués par un projet de rénovation urbaine, l'attitude de retrait de nombre de citoyens concernés découlerait non pas tant d'une indifférence à la chose publique que d'une déception vis-à-vis d'une offre de concertation trop techniciste et qui ne fait aucune place au compromis. La concertation est en fait souvent de nature consultative sans être délibérative, elle est invocation plutôt que pratique. Et les échanges réellement engagés laissent aux résidents impliqués ou invités un goût amer de décisions déjà pliées en amont. En effet, plus encore dans les dispositifs Anru qu'ailleurs, la prise de décision ne relève pas que des élus et équipe rénovation locale ou même des bailleurs sociaux mais de dispositifs d'évaluation et d'approbation à distance dans lesquelles la démolition fait figure d'impératif. Ce constat fait quasi-unanimité sur le territoire national, conduisant les antennes locales des projets à circonscrire bien souvent la participation à une cellule de communication et à l'étendre parfois à des opérations de récupération de

⁶ Argenteuil est réputée pour sa culture des asperges jusqu'à la disparition des dernières mises en culture.

la mémoire. Les avis du CES de l'Anru sur la portée participative des programmes de rénovation urbaine attestent de la nécessité de renforcer la dimension participative, restée faible dans les projets et de mieux associer les habitants aux décisions en vue d'un Anru II (rapport 2011)⁷.

Toutefois, les critiques répétées à l'encontre de cette forme de dirigisme urbain ont pu tempérer dans certaines communes les modalités de prise de décision : des concessions ont été faites ; des mobilisations soutenues dans certaines communes ont conduit à arrêter le cours programmé de la rénovation urbaine. De nouvelles équipes municipales se sont en effet fait élire sur un programme incluant l'arrêt des démolitions, reprenant d'une certaine façon le credo des groupes locaux et de la coordination anti-démolition de l'arrêt des « démolitions non concertées ». Car l'événement que constitue la « rénovation urbaine » fait en effet surgir de nouveaux horizons aux acteurs locaux déjà mobilisés, démobilisés ou aux résidents affiliés⁸.

D'une part la participation est prise au sérieux par les associations présentes ; d'autre part la déception qui entoure l'ensemble du projet encourage –à certaines conditions- la formation de nouvelles formes d'implication des acteurs associatifs et de résidents jusque là faiblement affiliés et notamment la formation de nouvelles amicales de locataires dans des immeubles récemment érigés ou réhabilités, ayant pour point de départ une réaction collective pour engager l'attention quant aux malfaçons. D'autres profitent de la rénovation urbaine pour créer un projet de jardin partagé dans les espaces ouverts des immeubles résidentialisés. D'anciennes amicales CSF ou CNL vont inventer des formes d'évaluation de la qualité des logements à partir de questionnaires très aboutis à distribuer aux habitants, se substituant en quelque sorte à des bailleurs jugés défaillants. Ces initiatives sont loin de se limiter au seul cœur de militants anciens mais s'élargissent parfois à des combinaisons anciens et nouveaux incluant dans certains sites surtout des jeunes femmes issues de l'immigration⁹.

Si globalement ces formes d'engagement parviennent difficilement à provoquer un changement de paradigme expert basé sur une forte séparation avec les savoirs attribués aux gouvernés, elles jouent malgré tout un rôle non négligeable d'aiguillon critique, de vigilance au quotidien. S'y tissent aussi de nouveaux partenariats qui peuvent prévenir la coupure décrite plus haut et l'absence de **compréhension partagée, pouvant déboucher sur des impossibles prises de parole**, en développant un sentiment de reconnaissance.

Diversification des compétences : les amicales de locataires

Au cours de la mobilisation, les acteurs locaux, d'ordinaire plus centrés sur la défense du logement social **ont pris langue** avec d'autres quartiers autour de la coordination anti-démolition et ont pu affiner leur connaissance des procédures Anru. Tisser des alliances a été nécessaire à la fabrication de changement de catégorisation. Dès lors que les groupes locaux des quartiers populaires sont appuyés par des extérieurs, si possibles reconnus ou labellisés par des statuts sociaux positifs (liés à l'origine sociale, ethnique, au statut professionnel), ils ouvrent un chemin vers leur acceptation.

La montée en force de la compétence critique et des compétences urbanistiques sont un autre des effets de cette participation « conquise ». En

⁷ « A quelques exceptions près, le PNRU 1 n'a pas été exemplaire en matière d'association des habitants aux projets. L'urgence de la procédure de l'appel à projet a contraint les porteurs de projet à se précipiter pour l'obtention des crédits nationaux : les procédures longues de concertation n'ont donc pas eu lieu....la participation a souvent été réduite aux pratiques d'information des habitants » (p. 80)

⁸ C'est le parti-pris d'une recherche réalisée pour le Puca en 2010 programme Puca sur la « Citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité » et Picri/région Ile de France « La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens », avec P. Garcia Sanchez, R. Hoddé, S. Kellenberger, P. Garcia Sanchez, A. d'Orazio, R. de Villanova, A. Miranda.

⁹ Observations à Vitry-sur-seine, Argenteuil, Les Mureaux, Gennevilliers.

diversifiant leurs compétences, les militants les plus impliqués sont devenus des **relais indispensables des locataires** en matière d'évaluation des qualités du logement, des espaces intermédiaires et des possibilités de réaménagement des lieux. Outre leurs stocks de savoirs reconnus ou souvent méconnus, l'action collective produit en effet un effet performatif qui distingue le collectif et, à l'intérieur, certains individus, dans leur capacité à juger juste, à produire des réponses ajustées à des situations difficiles¹⁰ (notamment dans l'espace public bordé par la concertation). Il avalise aussi la capacité à transcender les différents savoirs (savoirs d'usage-experts) pour rentrer en coopération et à produire donc une interaction qui peut introniser un partenariat entre des parties d'ordinaire disjointes ou en relation nettement asymétriques.

Ainsi en est-il du cas de la cité Joliot Curie à Argenteuil où aux débuts de l'Anru, la mairie et le bailleur mettent en avant le caractère défectueux des installations de gaz pour justifier l'impossible mise aux normes à des « coûts acceptables » des logements. L'argument technique se base sur le caractère au départ temporaire d'immeubles préfabriqués de type Lopofa réalisés en 1954, considérés par les bailleurs comme témoins d'une inadaptation fonctionnelle aux « demandes des locataires actuels et futurs »¹¹. Cette visée « patrimoniale » de bailleur gestionnaire rencontre une forte opposition et notamment le recours de l'amicale à la contre-expertise d'un collègue de Gaz de France, qui conclut à la faisabilité d'une réparation des conduites. Quant à l'argument fonctionnel -étroitesse des logements, problèmes acoustiques- et autres inadaptations sont considérés par les personnes engagées et les locataires interviewés comme insuffisants pour motiver une démolition, parce que compensées par une histoire commune d'entraide et de « participation à la base ». Ainsi le versant solidaire des contributions participatives à l'origine du projet, très inédit, resurgit aussi dans le vocabulaire d'action des résidents les plus anciens.

La participation comme forme de coopération technique

On trouve également des résistances dans un autre grand ensemble où les amicales, qui ont gagné l'abandon des démolitions avec le changement de municipalité en 2008, participent aux réunions avec l'architecte de projet pour calibrer la réhabilitation des halls et la réhabilitation dans une coopération basée sur une **confiance mutuelle et un crédit technique**. La négociation avec l'équipe d'études urbaines mandatée par la mairie (Val) conduit -plus rarement- à reformuler en amont et modifier les intentions de projet, ce que nous verrons par la suite.

Il ne peut en effet y avoir coïncidence temporelle entre les deux formes d'implication : contestation et coopération. C'est seulement un accord trouvé sur la démolition que la participation peut sortir des cadres normés du PRU pour produire une co-décision.

La participation faite intermédiation gagne ainsi ses lettres de crédit auprès de la maîtrise d'ouvrage. On note ainsi **l'existence de coopérations locales**, ponctuelles et discrètes en ce qu'elles ne sont pas nécessairement visibles ni reprises dans les supports de communication de la ville.

¹⁰ En cela nous pouvons ramener le lecteur à certaines des conclusions tirées dans le travail sur les compétences des « citoyens ordinaires » dans le Monde arabe, recherche et ouvrage parus en 2000 (Karthala).

¹¹ Document de communication réalisé par l'Anru et la Ville d'Argenteuil, intitulé « Pour un projet de rénovation urbaine d'Orgemont/Joliot-Curie. Le diagnostic, les partenaires, la concertation », Octobre 2007.

Cette diversification et cette extension des domaines de compétences des amicales n'a rien d'évident. Les militant souvent retraités, issus de milieux professionnels ouvriers qualifiés et employés, entament avec la rénovation urbaine une **mutation substantielle de leur domaine d'intervention** pour être plus en phase avec les revendications et inquiétudes des adhérents ou « des gens du quartier ». Cette diversification des compétences ne se fait pas sans difficulté mais est compensée par un renforcement de la légitimité des amicales auprès d'une population qui trouvera là davantage un soutien dans sa demande de participation¹². Le regain de légitimité des amicales passe par la coopération technique dans une triangulation entre bailleurs, professionnels de l'urbanisme ou de la maîtrise d'œuvre et amicales. La participation faite intermédiation gagne ainsi ses lettres de crédit auprès de la maîtrise d'ouvrage, une fois que l'issue de la controverse sur la démolition est passée. Car sur ce sujet en revanche les points de vue restent antagoniques et l'expérience française ne tire aucun bilan, sauf cas marginal du point de vue et des compétences des citoyens dans la prise de « grandes » décisions.

La compétence de coopération autour de l'accompagnement de la rénovation et de la réhabilitation fait partie des effets sociaux non attendus de la revendication participative dans certains contextes de mutation brutale du territoire. Plusieurs exemples concrets d'auto-formation des militants et de coopération technique et discrète seront donnés.

On note ainsi l'existence de coopérations locales, discrètes et ponctuelles. Discrètes en ce qu'elles ne sont pas nécessairement visibles ni reprises, contrairement à l'ordinaire de la concertation, dans les supports de communication de la ville. Ponctuelles en ce qu'elles répondent souvent à des urgences ou à des logiques de projet.

Deux exemples peuvent être retenus¹³. Ainsi, la réhabilitation du parc de logements de la Cité des Musiciens s'est faite dans un suivi mutualisé entre l'OPHLM, l'architecte mandaté et le responsable local de la CNL dans une relation que nous pouvons qualifier de **confiance mutuelle et de crédit technique**. Cette relation n'est toutefois pas étendue à d'autres habitants, car dans l'ensemble l'implication sur les questions de cadre de vie et de logement est, d'après nos interlocuteurs, très faible, dès lors qu'il ne s'agit plus de réagir à la démolition. Dans le même ordre d'idées, la pose de la première pierre du bâtiment reconstruit (le premier) Broca-Tarnier le 10 décembre 2008¹⁴ et le réaménagement du quartier (cheminements piétons, traitement de l'espace central, résidentialisation...) ont donné lieu à des rencontres entre les riverains et les services techniques de la ville. Ceci permet de considérer comment les processus coopératifs s'accommodent d'une faible incitation à participer autour du projet urbain mais aussi de la façon dont se partagent et se déploient les références mobilisées par le projet Anru revu et corrigé, notamment la mixité sociale et la diversification de l'habitat.

Faire prévaloir d'autres visions et rentrer en négociation

Pour le reste la contestation s'est atténuée et a débouché sur une offre de coopération, de facto, par les amicales de locataires à la mairie et aux offices HLM. Nous nous sommes particulièrement intéressés à la façon dont le programme de

¹² Voir aussi l'exemple des amicales des secteurs Commune de Paris-Capra-Gravier dans le grand ensemble Ouest de Vitry sur seine (cf. Rapports Puca et Picri, 2010) ou le DVD « Apprendre à travailler ensemble » en 2011.

¹³ Tirés du rapport de recherches intermédiaire du programme Picri « Renouveler les pratiques de conception du projet urbain. Renforcer l'écoute et la coopération entre les professionnels de la ville, les associations et les citoyens en Ile de France », 2010.

¹⁴ Brochure d'information *Rénovation urbaine du Val d'Argent : « ensemble, on change votre quartier »* Broca-Tarnier, Décembre 2008.

réhabilitation avait pris le pas sur la démolition. L'incertitude sur l'issue - démolition ou pas - a contraint par exemple une équipe de maîtrise d'œuvre à travailler en intégrant plusieurs scénarios : retournement des halls de la tour Chopin ou non, réhabilitation des tours ou démolition. La négociation avec l'équipe d'études urbaines mandatée par la mairie conduit ainsi à prendre parfois des positions faisant écho à celles des associations : ainsi de la démolition avec ouverture d'une rue, jugée trop étroite et dont le tracé a été abandonné suite à l'opposition multi-forme des associations qui s'est aussi appuyé sur une résistance du bailleur. L'histoire des démolitions et aménagements apparaît ainsi comme non linéaire, réversible, seules les grandes masses « logement » étant fixées au préalable. Les justifications du projet, souvent modifiées par les techniciens au sein de leurs négociations internes et dans la relation aux équipes de pilotage, ont participé à l'incertitude sur la finalité des projets de rénovation urbaine et sans doute à une difficile appropriation par les populations. Il n'en reste pas moins vrai que des décisions de démolition trouvent aussi -partout ailleurs- à se concrétiser sans que la plupart des associations locales ne parviennent à intervenir sur des sujets « réservés ».

3. Contre l'arbitraire et promouvoir le juste

Dans les programmes de rénovation urbaine bouclés en amont, le contenu de la concertation porte essentiellement sur les aspects mémoriels et sur les espaces intermédiaires (par le biais de la résidentialisation) ou les aménagements de certaines infrastructures. Dans un sens il est également possible de lire ces lignes d'intervention en creux : elles peuvent apparaître comme éléments de concertation par défaut, faute de pouvoir ré-orienter des décisions qui semblent relever de principes non négociables. A contrario, le cas de Poissy-la Coudraie sera traité comme exemple de mobilisations ayant abouti au retournement de la décision visant à démolir la totalité des logements du grand ensemble, et ce faisant comme exemple des possibles effets (succès) des engagements participatifs « à la base ».

La mobilisation trouve son origine dans le double refus d'un processus programmé de vacance et de délabrement¹⁵, visant à rendre inéluctable le processus de démolition mis en avant et martelé par la mairie. Si aujourd'hui à peine 1/10^{ème} des logements sont encore occupés, une longue phase de lutte urbaine, mobilisant de nombreux acteurs locaux et trans-locaux depuis 2004 est parvenue à mettre autour de la table de négociations des parties au conflit d'intérêt très marqué, jusqu'à obtenir la **primeur d'une concertation -amont- de la rénovation urbaine** (avec la Duchère dans la région lyonnaise). A la faveur d'un retournement électoral et d'une alliance avec la nouvelle municipalité durant la campagne, les résidents de la cité sont en effet devenus partenaires d'un protocole signé avec la mairie et l'Anru en 2009. La nouvelle équipe conduite par F. Bernard envoie notamment un courrier date du 29 avril 2008 qui mentionne notamment : « Je fais du quartier de la Coudraie un dossier prioritaire car il a été trop longtemps négligé par l'ancienne municipalité...je souhaite, tout au long de la phase préalable à la concertation sur l'avenir du quartier vous tenir en permanence informés de son évolution ».

¹⁵ Ce processus planifié s'explique par la volonté tenace de la municipalité -d'avant 2008- de rendre le site inhabitable et de programmer sa démolition. Les raisons de ce déni d'urbanité ne seront pas explorées ici, mais il faut noter qu'elles ont été alors entérinées par le bailleur.

L'enquête sur Poissy-La Coudraie a démarré par des actions organisées conjointement avec le collectif d'habitants et plusieurs promotions d'étudiants en architecture dès 2005. A succédé une phase d'observation engagée jusqu'en 2008, puis depuis la nomination d'une équipe rénovation urbaine orientée vers la concertation avec les habitants, sur une posture de recherche menée avec K. Mamou et R. Hoddé. Plusieurs master d'étudiants en architecture et en urbanisme ont également permis une présence régulière à l'ensemble des très nombreuses réunions.

En associant un « collectif » et des tiers parties, cette concertation **porte une façon de parler collégialement des sujets d'ordinaire évités et pourtant au cœur des opérations : les démolitions**. Il s'agit donc de cerner les cohérences entre les exigences participatives de ce mouvement et ses pratiques locales et en réseau constatées durant deux ans, jusqu'à la signature de la convention en Juin 2011. Enfin nous montrerons où se loge cette expertise qui a appris à interpréter les langages codés de l'expression urbanistique pour maintenir ses exigences sur l'habitat et le cadre urbain.

Qu'a-t-on appris des effets de cette « concertation exemplaire » selon les dires officiels dont les participants ont traversé toutes les phases (contestation puis co-construction d'un projet) ?

. La familiarisation avec le projet urbain s'est élaborée depuis la phase antérieure de contestation et de travail. C'est là que des « Ateliers Citoyens de réhabilitation »¹⁶ organisés par une « assistance à la maîtrise d'usage » constituée par une équipe de l'école d'architecture Paris-la Villette en 2007 ont permis au collectif de mettre en débat leur vision du quartier futur désiré, donc de formuler une idée de ville. Il s'agissait alors d'être perçu comme « constructifs » pour devenir crédibles ; de recréer une symétrie pour peser d'un poids réel en armant la parole habitante au milieu de la division traditionnelle du travail de planification entre maîtrise d'ouvrage, mairie et bailleurs et maîtrise d'œuvre, cabinets d'architectes ou de consultants successivement mandatés, et en premier lieu le Cstb (pour la mairie) et l'atelier Castro (pour le bailleur)

. Se maintient malgré tout une difficulté à intervenir sur le fond des projets lorsque, à partir de 2009, la concertation démarre avec la nouvelle municipalité et l'Anru grâce à l'intervention d'une équipe dédiée mais se dispense de la présence d'une « assistance à la maîtrise d'usage ». Or, même bien formés et de plus en plus experts, si l'on en croit les témoignages des élus et professionnels qui se succèdent sur ce projet, les plans et autres éléments de stratégie urbaine exposés sont difficiles à décoder et à traduire (aux « pères de famille » marocains âgés). Trop d'enjeux simultanés brouillent leur lecture. La concertation proposée reste trop rapide : une des principales tentations serait alors le freinage, alors qu'à chaque étape de rendu de projet à l'Anru, qui conditionne acceptation et financement, les habitants sont priés de dépasser leurs doutes ou critiques sur le nombre d'immeubles à démolir¹⁷ et d'adopter la voix de la raison commune. Les représentants du collectif finissent par rabattre les discussions sur le relogement, puis sur le volume des démolitions sans pouvoir tenir bon et maintenir leur vigilance sur la définition du projet urbain d'ensemble.

Tenir dans le temps : mises en crise et éléments fédérateurs

Pour parvenir à comprendre l'assise temporelle asseoir d'une telle mobilisation, il faut regarder de près la fabrique sociale du collectif et les liens qui unissent le groupe engagé. L'analyse des référents ultimes permettent de comprendre que ce sont les univers du juste de l'urbanisme (S. Fainstein, 2010) rapportés d'une part à l'ensemble du fonctionnement collectif et l'histoire de la lutte urbaine liée à un fort déni de reconnaissance (A. Payet et J.P Battegay, 2008) qui ont permis de tenir dans le temps. La place du juste et de l'injustice se décline en particulier à travers une sémantique du respect et de la considération,

¹⁶ Pour plus de détails, se reporter au mémoire de fin d'études de J. Brachet et A. Raphaneau, *Ateliers citoyens de réhabilitation de la Coudraie*, Ensa-Paris la Villette, 2007

¹⁷ Véritable serpent de mer, la démolition du bâtiment H à laquelle le bailleur semble tenir énormément.

qui passe par le langage et l'écoute mais aussi par le sentiment de traitement inégalitaire de la Coudraie. On va voir que ces référents implicites se sont adaptés tout en se réduisant mais restent un identificateur fort pour la population qui se considère collectivement comme acteur mais aussi victime (d'une volonté initiale d' « épuration sociale » (terme qui revient souvent) ou en souffrance actuellement en raison des conditions de vie. Souffrance et endurance sont d'ailleurs souvent associés pour démontrer l'engagement des habitants et peser sur la décision.

Ainsi, le déclic ou l'étincelle qui sert souvent à expliquer le démarrage de la mobilisation est ici autant l'annonce brutale de la démolition totale lors d'une réunion publique en 2004 que le sentiment de mépris liés à l'usage par le maire de :

« propos qui dépassent l'entendement en disant que : si vous ne comprenez pas, je vous ramène un traducteur. En résumé, en gros, il est venu avec une sémantique qui, qui rappelle d'autres époques... »

Donc de là on a pris la parole lors de la réunion...publique et après bon c'est des gens qui sont venus frapper chez moi pour me dire on a besoin de toi, il y a un collectif qui se crée et on a besoin de toi pour porter la parole des habitants ». Mohamed Ragoubi, porte parole du collectif, interview le 15 Avril 2010.

Si ce sentiment de manque de considération s'est considérablement estompé depuis 2008, il n'est cependant pas rare de voir encore convoquées, lors des réunions publiques, des références à l' « oubli de la Coudraie », fortement contestées par l'équipe municipale d'ailleurs¹⁸.

Car le passage de la longue période agonistique à celle de la participation reconnue a connu des écueils que l'ensemble des parties prenantes se sont efforcées de surmonter dans l' « intérêt général » mais non sans difficulté, pour les représentants du collectif à justifier les retards ou écarts, à faire patienter, bref, à assumer cette difficulté de la nouvelle posture d'intermédiation. On pourrait souligner les conflits entre membres fondateurs d'une « association socio-culturelle et du logement de la Coudraie » (ASCLC) créée surtout autour des fidèles (et « anciens » de la mosquée dans les années 90, sur laquelle s'appuie le collectif et les nouveaux membres de ce dernier lorsque la nouvelle municipalité a commencé à recruter dans les rangs de l'association. Il est notable que l'association, seule structure enregistrée, est convoquée par le collectif lors des procédures juridiques, notamment dans le procès intenté par le bailleur en 2008 pour contester l'installation de tentes de sans-abri par le Dal sur les espaces « publics » de la Coudraie.

Rentre également en ligne de compte la persistance d'un conflit autour des conditions de vie au quotidien catastrophiques dans le quartier sans que un tiers-acteur puisse porter ces voix : canalisations obsolètes occasionnant de graves fuites, eau souvent imbuvable, rats dans les cages d'escalier, travaux faits sans les protections nécessaires etc. Ces problèmes non résolus font chez certains resurgir le sentiment d'un traitement urbain discriminatoire vis-à-vis des « résidents du centre-ville ». Et occupent une place disproportionnée dans la concertation. Les phases de la concertation sont au demeurant d'autant mieux acceptées qu'elles prennent en compte ces troubles du quotidien ou qu'elles les minorent, faute de solution immédiate ou de disponibilité.

La reconnaissance de la dureté des conditions de vie est devenue un élément cardinal dans la capacité des bailleurs et équipe de rénovation urbaine à maintenir l'adhésion au projet concerté. L'oscillation entre la coopération sur les éléments du « projet » et les problèmes relevant de la difficile quotidienneté n'a jamais pu

¹⁸ Dans son mémoire de Master 2, W. Bodelet cite cette phrase entendue lors d'une réunion du collectif : « personne n'est venu déneiger, mais on a pensé à nous mettre une guirlande tout de même, histoire de dire qu'on est pas oubliés ». « La coudraie, de la naissance d'un processus de co-production au projet de rénovation urbaine », Mémoire de fin d'études, Ensa-Paris la Villette, 2011.

être incorporée par les élus et décideurs comme également légitimes. De fait les problèmes de gestion sont si considérables dans le parc restant qu'ils remontent systématiquement dans toutes les réunions, petites, grandes, techniques ou politiques au risque de finir par invalider la pertinence de la concertation aux yeux de certains habitants. L'usure militante est surtout manifeste chez les moins aguerris à la lutte, pris par le sentiment que « rien ne bouge » et amène certains à regretter certains compromis sur la non-réhabilitation transitoire par exemple de certains immeubles.

A quelles conditions la gouvernance des projets présentes comme concertés peut-elle se maintenir alors qu'elle se heurte à un idéal de bien-commun ? La figure du juste (I.Thireau, 2009) convoquée par les parties peut ainsi se dissoudre dans ce qu'il faut bien appeler une négociation urbaine plus ou moins assumée : pour les uns, il s'agit exclusivement de conserver la cohésion des habitants en activant un principe de solidarité sur le relogement. Ainsi, le collectif met un point d'honneur à ce que toutes les familles (44) qui devaient -en raison des démolitions- être relogées l'ont été dans le quartier si elles le souhaitent et y compris celles qui étaient considérées comme mauvaises payeuses ou pas dans les « clous » du relogement.

En revanche il a été plus difficile de tenir sur le contrôle de la démolition qui mettait en vis-à-vis, sans tierce parties, les habitants avec un langage technique élaboré, souvent changeant et dont les tenants et aboutissants (pourquoi garder tel ou tel immeuble, les effets en chaîne des relogements, réhabilitations) ne semble pas avoir été également compris. L'obtention de très satisfaisantes conditions de relogement est bien le produit direct d'une mobilisation continue qui alterne la démonstration de savoir-faire et du registre de la souffrance passée des habitants. La figure du juste on le voit est notoirement clivée entre trois registres d'action et de mobilisation pas toujours conciliables : un relogement adéquat, sur site, aux mêmes conditions, une démolition sélective et contrôlée et une prise en compte du caractère désastreux des conditions de vie dans l'entre-temps du projet.

4. Composer en commun¹⁹

S'appuyant sur des ancrages participatifs civiques ou à tout le moins non-institutionnels, **les ressources collectives exprimées en dehors des lieux et arènes officielles de la concertation sont d'ordinaire passées sous silence**. Leur portée est généralement minimisée, voire invisibilisée, parce que les demandes dont elles relèvent ne semblent pas relever du strict domaine de l'intérêt général. Pourtant, lors notamment une réunion de concertation impliquant l'ensemble du conseil municipal dans le quartier du Val d'Argent être littéralement investie -pacifiquement- par des dizaines de résidents. Les sollicitations effectuées à l'endroit des conseillers municipaux et du maire, individuelles mais visibles de tous car se déroulant sur l'estrade, ont retardé le début de la réunion de 45 minutes. Le maire recommanda alors à l'adjointe au logement d'aller dehors « examiner le cas de famille de Madame X » tandis qu'une centaine de personnes attendaient patiemment dans la salle le début de la présentation sur l'avancement du projet et la résidentialisation. Il serait inutile ici de jouer de la dimension clientélaire de la concertation. Car ce qui est investi par les résidents est au fond plus que cela : la résurgence des questions refoulées, des inquiétudes sur le

¹⁹ L. Thévenot, « Biens et réalités de la vie en société. Disposition et composition d'engagements pluriels », in M. Breviglieri, C. Lafaye et D. Trom (dir), *Compétences critiques et sens de la justice*. Colloque de Cerisy, 2009, pp. 37-54

quotidien, jouant d'ailleurs de la reconnaissance tacite par les autorités de la difficulté à faire face à la demande considérable de logement qu'a suscité le projet Anru, au-delà même des relogés sur le territoire de projet. Revenant souvent sur de petits aménagements manquant ou selon eux mal conçus, sur l'absence d'entretien de la voirie ou sur l'ensemble des problèmes dans le logement, liés à la phase de transition vers la réhabilitation ou la démolition, des résidents, souvent d'ailleurs peu présents aux réunions du collectif, prennent la parole dans le gymnase de l'école où sont convoquées les réunions d'information pour revenir au petit et au quotidien, quand l'ordre du jour des réunions porte sur le projet d'aménagement.

Les lieux de la participation : désignés ou récupérés

La participation conquise se développe donc aussi dans des lieux mineurs ou parallèles²⁰ y compris dans les espaces assez contraints du grand ensemble...Il s'agit de lieux de sociabilité quotidienne tels que les cours d'école, les halls, le parc mais aussi les centres sociaux qui deviennent de facto des relais incontournables (quoique non financés) des opérations de rénovation urbaine. Les centres sociaux deviennent ainsi de facto les lieux d'intermédiation majeure : souvent absents des comités de pilotage, les responsables se plaignent que la dimension sociale des quartiers étayée par l'expérience des centres sociaux soit négligée²¹. Il arrive aussi qu'on les sollicite ponctuellement ou quand le processus rencontre trop de résistance ou d'incompréhension, occasionnant au sein de ces organismes des débats en interne parfois houleux sur leur place dans la rénovation urbaine. Les animateurs sont pris en sandwich entre leur volonté de « faire de la participation » au quotidien en formant et en assistant les riverains sur la base d'une interconnaissance de proximité et le fait d'être renvoyés par certains ménages à des acteurs au service de la rénovation urbaine. Soupçonnés de jouer un double jeu, les centres sociaux apparaissent donc comme la courroie de transmission manquante et impensée, qui pourrait ré-humaniser et donner du contenu à des dispositifs de concertation faiblement suivis. Il faut à ce propos rappeler la fonction de consolidation et d'élargissement des bases démocratiques de la société civile dans d'autres contextes historiques de fondation des centres sociaux. Au titre de la participation de la société civile, le rôle alternatif de nombreux autres institutions et lieux dans la fondation et d'une foi dans la possibilité d'enraciner la démocratie par la création d'espaces de « débat dans les espaces publics locaux » (Mattson, 2011) sont des outils de dialogue trop souvent négligés.

Les lieux de la composition commune sont loin de se limiter aux espaces et temps institués de la concertation. Même à Poissy, la dimension inédite de la mobilisation (nombre de personnes impliquées et durée) se construit aussi autour de lieux imprévus. L'absence totale d'établissements reconnus ou financés par la puissance publique hormis l'école et un mini-club ont abouti à une triple localisation des mobilisations. Tout d'abord, l'école, pour les réunions élargies à l'invitation de la mairie, qui réunissent souvent près de la moitié des ménages restants. Le mini-club qui devient le nouveau lieu de neutralité choisi par l'équipe de rénovation urbaine pour mener les ateliers de concertation thématique et qui réunit entre 10 et 40 personnes (soit 1/10^{ème} à 1/3 environ des ménages). Mais l'emboîtement organisationnel du collectif se construit également à partir de réunions hebdomadaires du « collectif » dans un ancien appartement mis à disposition par le bailleur qui contrastent avec la tenue sporadique des réunions de concertation. Cette persistance de mobilisations en interne joue un rôle multiple :

²⁰ Comme le souligne notamment David Giband dans la contribution au rapport Puca, à partir de ses observations sur Perpignan

²¹ A ce sujet également la recherche Adelina Miranda dans le cadre de ce travail Puca

outre le fait qu'elle permet de consolider le collectif en faisant jouer l'information, la traduction à destination d'un large groupe d'homme marocains, pères de famille, elles permettent aussi de faire la démonstration de la rigueur des militants. A l'instar de ce que montre E. Doidy pour le Dal (2009), mais avec, ici, une plus grande prise sur la proximité et la longue durée, composer en commun passe par la multiplication des moments délibératifs.

Faire tenir ce collectif depuis sept ans passe aussi date par la médiation systématique de comptes-rendus, souvent rédigés par les soutiens du collectif qui participent aux réunions du Mardi. Le compte-rendu fait partie des instruments de gouvernement du collectif pour paraphraser le propos de P. Lascoumes et P. Le Galès dans leur ouvrage de 2005. Celui-ci s'oppose précisément au déficit de comptes-rendus produits par l'équipe municipale et fait partie de la concurrence bienveillante pour la légitimité. Nous développons ailleurs l'importance des alliances avec l'extérieur qui rappelle fortement les prises de position qui caractérisent les formes souples et engagées de mobilisations de précaires ou de « sans » depuis la décennie 90 (Boumaza et Hammam, 2007 ; Sommier, 2003). On ne peut clore ce chapitre sans rappeler le rôle déterminant de la présence d'une maîtrise d'usage bénévole constituée principalement par les deux (anciens) étudiants en architecture²² dans la consolidation des atouts participatifs. Présents lors de l'ensemble des réunions, et sans rentrer dans le détail de leurs interventions, ils ont contribué notamment à rédiger une série de documents servant de base à la discussion avec le bailleur et la mairie et à mettre en avant un diagnostic partagé encore reconnu comme particulièrement ajusté. Jusqu'en 2009 ces documents présentant notamment un « rappel des principes de la concertation » ou « proposition concernant le protocole d'accord » (27 novembre 2008) sont signés « association et collectif des habitants de la Coudraie-Appui technique des habitants ». Après 2009, la formalisation de la concertation revient à un processus où les « habitants experts » comme les nomment les professionnels (en particulier le Cstb) sont en relation directe avec l'équipe rénovation urbaine qui estime nécessaire de passer à une autre étape de la concertation.

Dès lors, la régulation de forts conflits internes relève précisément d'une tentative, par les responsables, de faire face aux enjeux de définition de l'équité de traitement entre les parties prenantes et au sein du collectif. Dès lors que le programme succède aux rumeurs, qu'une équipe dédiée est mise en place, la question de l'égalité est mise en danger par le court-circuitage entre un fonctionnement du collectif et la montée en force des stratégies individuelles. Le collectif agit alors comme « force de proposition » comme se plaisent à le souligner ses membres, mais aussi pour tenter de maintenir l'indexation des demandes individuelles de relogement sur les visées collectives tout en maintenant son engagement dans une concertation sans toujours parvenir à convaincre des résidents très « fatigués ».

CONCLUSION

A travers les études de cas déclinées et ramassées dans cet article, différentes configurations participatives vues du côté des associations et des mouvements contestataires sur le logement et la rénovation urbaine ont été décrites. Outre la capacité de maintenir la crédibilité en externe sur le sérieux des

²² Nous avons développé ailleurs le rôle important des « soutiens » dans le maintien de cette mobilisation. Ces soutiens ont été réguliers et techniques concernant la maîtrise d'usage, mais aussi militants puisque la formule du collectif permet de fédérer des associations ou organisations extérieures (Dal, Ldh, associations de Poissy..., Centre Sud...etc) qui envoient, régulièrement ou ponctuellement, des militants aux réunions du Mardi et peuvent aider ponctuellement sur une phase rédactionnelle, de collecte de document, etc.

associations et collectifs, la contestation débouche dans plusieurs cas sur des formes de coopération ponctuelles, dont les contours sont négociés par le rapport de forces issus de l'opposition initiale au projet de requalification ou de rénovation.

Plusieurs questions se posent à l'issue de cette présentation et en particulier la capacité différenciée des collectifs, associations ou amicales à s'imposer dans un jeu participatif qui circonscrit fortement les bornes et issues de la délibération commune. L'exemple de Marseille comme de Poissy ou Argenteuil partagent au moins plusieurs traits communs : la reconnaissance de l'implication et de la qualité des représentations des habitants se construit d'abord dans le conflit voire dans l'opposition frontale. Elle peut évoluer au fil des années sur des formes de reconnaissance qui se rapprochent des termes de la participation, mais la condition de cette évolution heureuse est définie par une double compétence des associations : forger une identité locale et emblématique qui fasse converger personnes concernées, militants extérieurs voire médias pour connoter positivement une lutte à l'origine mal identifiée ; s'appuyer sur des collectifs ou solidarités déjà consolidées ou latentes. A contrario, dans de nombreux secteurs en requalification ou restructuration urbaine, l'atomisation croissante des individus et des ménages ne permet pas toujours de puiser les forces et les atouts pour s'opposer, être entendus et résister à l'épuisement militant de quelques uns. Et pourtant le désir d'être informés, d'échanger voire de co-produire, loin de se résumer au souhait d'être entendus est une des retombées de la rhétorique participative. Les ancrages participatifs apparaissent donc comme des clés de lecture pour décrypter les potentiels de la concertation et les performances de la participation, fut-elle encore à advenir.

BIBLIOGRAPHIE

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, « Restructurations urbaines à Marseille à l'heure de l'internationalisation : tensions et régimes d'action », in A. Deboulet I. Berry-Chikhaoui, et L. Roulleau-Berger (dirs) *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, La découverte, 2007, pp. 139-168.

BROQUA Christophe, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, 2009/2, n°75, pp. 109-124

CARREL Marion, 2007 in M. Carrel, C. Neveu et J. Ion (dir), « Introduction », *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, L'Harmattan, 2009, pp. 7-18

Daniel CEFAL et Claudette LAFAYE, « Le cadrage d'un conflit urbain. Les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective », in *L'héritage du pragmatisme, conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, pp. 371-Éditions de l'Aube, 2002

Martine DERRAIN, Véronique MANRY, « Un espace tendu » in *Attention à la fermeture des portes*, J.S Borja, M. Derain et V. Manry (dir), Éditions Commune, Marseille, 2010, Pp. 21-42

Eric DOIDY, « le logement décent et l'épreuve de la réquisition. A propos de la « précarité » des mobilisations de précaires », in Magali Boumaza et Philippe Hammam (dir), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, 2007, L'Harmattan, pp.79-104

Sonia FAYMAN, « La Bellevilleuse, ou la mise en œuvre du droit à la ville », in *Belleville, quartier populaire ?* (Ed) R. de Villanova et A. Deboulet, Paris, Créaphis, 2011, pp. 79-92

Susan FAINSTEIN, *The just city*. Cornell, 2010.

Amélie FLAMAND, Héloïse Nez, « Généalogie des dispositifs sur des projets urbains », in *La démocratie participative inachevée* M.H Bacqué et Y. Sintomer, avec A. Flamand et H. Nez (dir), éditions Yves Michel et Adels, 2010, pp. 133-136.

Kevin Fox GOTHAM, « Political opportunity, community identity and the emergence of a local anti-expressway movement », *Social problems*, vol 46, n°3, pp. 332-354

HIRSCHMANN Albert O., *Exit, voice and loyalty*, Harvard University Press, 1970.

LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2008

MATHIEU Lilian, *La sociologie des mouvements sociaux : un déplacement du regard*, Textuel, 2004

MATTSON Kevin, « Consolider les fondements de la démocratie : le mouvement des centres sociaux aux USA durant l'ère progressiste », in M.H BACQUE et Y. SINTOMER, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011

PAYET Jean-Paul et BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*, Presses du Septentrion, 2008

PINSON Gilles, « Le projet urbain comme instrument d'action publique », in P. Lascoumes et P. Le Galès, *Gouverner par les instruments*, Presses de sc.po, 2005, pp. 199-233

RUI Sandrine, *La démocratie en débat-Les citoyens face à l'action publique*, Armand Colin, 2004.

SOJA Edouard, « The city and spatial justice », in *Justice et injustice spatiales*, (dir) B. Bret, P. Gervais-Lambony, C. Hancock, F. Landy, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010, pp. 56-73

Isabelle SOMMIER, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, champs Flammarion, 2003

THEVENOT Laurent, « Biens et réalité de la vie en société. Disposition et composition d'engagements pluriels » in M. Breviglieri, C. Lafaye, D. Trom (dir), *Compétences critiques et sens de la justice*. Colloque de Cerisy, Economica, 2009, pp. 37-54

THIREAU Isabelle, « Montages pertinents pour l'avenir. Un éclairage sur les conflits du juste dans la Chine actuelle », in M. Breviglieri, C. Lafaye, D. Trom (dir), *Compétences critiques et sens de la justice*. Colloque de Cerisy, Economica, 2009, pp. 93-105

TRAINI Christophe « Les émotions de la cause animale. Histoires affectives et travail militant », *Politix*, 2011, n° 93, vol. 24, pp. 69-91